

Economie



DÉSERTION

Education, santé, justice... Où sont les hommes ?

La question de la mixité est toujours abordée sous l'angle de la féminisation des métiers occupés par les hommes... mais jamais l'inverse.

PAR BÉATRICE MATHIEU

AOslo, en Norvège, les jeunes parents ne confient plus leurs têtes blondes à des « assistantes maternelles », mais à des « nounous ». Un mot plus neutre qui accompagne la révolution silencieuse en cours, celle de la masculinisation du secteur de la petite enfance. Dans un pays où les écarts de salaire entre les deux sexes sont parmi les

plus faibles au monde, le gouvernement s'est lancé un nouveau défi : inciter les hommes à choisir des métiers très féminisés. Une loi a même été votée, permettant de favoriser le recrutement d'un homme plutôt que celui d'une femme, à compétence égale, dans les secteurs de la santé, du social ou de l'éducation. Depuis quelques années, dans les crèches du pays, de solides gaillards préparent les biberons, lisent des comptines et calment les

bambins à la sieste, en attendant... l'heure des mamans ! Ils représenteraient plus de 10 % des effectifs, contre 1,5 % en France.

Dans l'Hexagone, alors que la question de l'égalité femmes-hommes est sur la place publique, le sujet est presque tabou. « Tant qu'on ne parlera de mixité que sous l'angle de la présence des femmes dans des secteurs ou des métiers très masculinisés, on ne résoudra jamais le problème », tacle Françoise Vouillot, ancienne professeur en psychologie de l'orientation au Conservatoire national des arts et métiers. Comme si l'enjeu n'était que de féminiser les conseils d'administration, les écoles d'ingénieurs, les facultés de maths... En oubliant, à l'inverse, de masculiniser les professions de santé ou de justice, le secteur de l'éducation ou les services à la personne. « Un silence qui aboutit à reproduire les inégalités de genres au lieu de remettre en cause l'ensemble de la construction sociale », ajoute Françoise Milewski, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Le résultat ? Les salariés français évoluent dans un marché du travail très genré. Peut-être plus qu'ailleurs. Sur les 87 grandes familles de métiers identifiées par le ministère du Travail, seules 18 seraient mixtes. De fait, plus des trois quarts des postes de professeur des écoles, psychologue, infirmier, sage-femme, aide-soignant, vétérinaire, juge, greffier, conseiller pénitentiaire, etc., sont occupés par des femmes. Comme si l'ensemble des métiers du soin, de l'écoute, de l'aide, de l'éducation avaient été désertés par le « sexe fort »... car moins rémunérateurs ou moins valorisants. Cette tendance pourrait s'accroître dans la décennie qui vient avec les départs à la retraite des « boomers » et les choix d'orientation dans certaines filières du supérieur. Lors de la rentrée universitaire 2020-2021, 72,2 % des étudiants en première année de droit et de sciences politiques étaient des filles ; 66,6 % dans les filières des sciences de la vie et de la nature ; 83,8 % en première année commune aux études de santé (PACES), ouvrant aux concours de médecine, dentaire ou pharmacie.

« Compte tenu de la pyramide des âges, cela va poser à terme un sérieux problème d'organisation de la médecine en France, car les femmes préfèrent travailler dans de grosses structures en ville plutôt que dans des cabinets de campagne », s'inquiète

L'EXPRESS





Jean-François Gerard-Varet, président de la commission démographie du conseil national de l'ordre des médecins. A l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), à peine 20 % des élèves qui réussissent le concours sont des hommes. De quoi faire craindre à certains l'avènement d'une « justice de femmes ». Un argument balayé par Nathalie Roret, directrice de l'ENM : « La justice est rendue au nom du peuple français, il n'y a pas de sexe sous la robe. »

En attendant, comment parvenir à une réelle égalité dans le monde du travail ? Tout se jouerait au moment des premiers choix d'orientation. Un rapport sur la mixité au lycée a été rendu en juillet à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education. Parmi les pistes envisagées, la création d'une « bourse minoritaire de genre », qui inciterait les élèves boursiers à choisir à la fin de la seconde des enseignements de spécialité où ils seraient minoritaires en termes de genre. En clair, l'informatique ou les maths pour les filles, la gestion ou les lettres pour les garçons. « Pour être efficace, il faut que l'incitation soit forte », confirme Claude Roiron, déléguée ministérielle à l'égalité filles-garçons. Les arbitrages ne sont pas rendus, mais une « bonification » de plusieurs dizaines d'euros par mois en classe de première serait sur la table, laquelle serait doublée en terminale si l'élève conserve la spécialité. Une proposition séduisante sur le papier, mais qui aboutirait à stigmatiser les élèves pauvres... Pas sûr que la carotte financière parvienne à vaincre les stéréotypes : maman câline, papa travaille... *

